

PROMESSE TÉMÉRAIRE

C'EST AINSI QUE M. RODOLPHE LEMIEUX QUALIFIE L'OFFRE DE 500,000 HOMMES FAITE A L'ANGLETERRE PAR SIR ROBERT BORDEN. — LA FRATERNITE DES RACES AU CANADA.

M. Rodolphe Lemieux, au cours d'une réception donnée hier soir en son honneur au club Lemieux, a prononcé un discours sur les problèmes de la guerre au Canada et leurs conséquences immédiates à la signature du traité de paix. Il s'est déclaré en faveur de la participation du Canada aux guerres de l'Empire, d'après le principe à la mode : quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre.

A l'appui de sa théorie, M. Lemieux a fait appel aux principes du libéralisme : liberté dans l'ordre, que le militarisme allemand veut détruire, justice, égalité, parité de droits, que le barbarisme teuton entend rayer de la face de l'univers. Avec son éloquence des meilleurs jours, l'ancien ministre s'est attendri en rappelant que le sort de l'humanité dépend du triomphe du droit sur la force brutale, que cette guerre personnifie la lutte de la civilisation contre la barbarie, de la justice contre la tyrannie, du droit des faibles contre le droit du plus fort, etc., etc. ; puis il a respiré d'aise en s'écriant : "Canadiens, amoureux de la liberté, notre devoir était tout tracé : faire nôtre la cause des Alliés, aider à son triomphe dans la mesure de nos forces, en toute loyauté, en toute justice et sans arrière-pensée."

M. Lemieux ne pouvait s'arrêter en si bonne voie ; il a caressé le rêve de l'union des races : "Nous avons eu, nous, Canadiens, nous avons encore nos conflits de races, car telle est l'histoire des peuples unis par les traités et non par les liens du sang. Nous avons lutté, nous luttons encore pour faire respecter les droits garantis à la minorité. La constitution, les tribunaux, le suffrage électoral, voilà nos armes. Mais le fait d'avoir des griefs nous justifierait-il d'inciter les nôtres à l'abstention ou de prêcher la neutralité ? Après vingt ans de vie publique, je n'hésite pas à répondre que la défense du droit universel m'apparaît plus urgente, plus haute et plus grande que la perpétuation de rivalité ancienne. C'est l'idée de justice qui a provoqué le magnifique élan de nos volontaires vers ces plages lointaines où se livre le tragique combat de la barbarie contre la civilisation. Et quand ils reviendront, nous les retrouverons enchaînés les uns aux autres par des liens indissolubles. De cette fraternité d'armes, mise au service du droit et de la justice, cimentée par le sang versé en commun, surgira une autre paternité, celle des races."

Ses déclarations au sujet du service national ne sont guère moins intéressantes. Il a expliqué à sa manière en quoi consiste ce service, et invité ses concitoyens à répondre aux questions qui leur seront posées. Il croit que le service national, préconisé par le premier ministre, "vise plutôt la mobilisation des forces économiques du pays".

"L'on m'assure, a-t-il dit, qu'au début de la guerre, le "War Office" insista beaucoup auprès des autorités canadiennes pour que l'effort de notre pays fût principalement dirigé vers la fabrication des munitions. Une erreur de jugement a été commise. Il faut la réparer. La retraite de sir Sam Hughes et la présence de MM. Flavelle et Gordon au Bureau des Munitions, font augurer mieux de l'avenir. A mon avis, le gouvernement devrait nationaliser l'industrie des munitions. Il devrait assurément taxer les profits énormes que les fabricants d'obus encaissent depuis deux ans. Il n'est pas équitable, il n'est pas sain que la guerre avec son cortège de deuils et de misères crée une classe de ploutocrates et de privilégiés. Il y a tels contrastes qui préparent les révolutions. C'est là l'enseignement de l'histoire."

"Un mot de l'enrôlement. Comme vous le savez, le service obligatoire n'existe pas au Canada. Le service est volontaire. C'est ce que nous disions en 1911, contrairement à ce qu'affirmaient MM. Blondin et Patenaude, nos deux représentants dans le cabinet. Dès le début des hostilités, et à maintes reprises depuis, sir Wilfrid Laurier et ses amis ont demandé à la jeunesse canadienne-française de se joindre à la jeunesse anglo-canadienne pour répondre à l'appel du Roi. La voix autorisée de sir Wilfrid a largement contribué à la formation de nos bataillons. Il n'y a que la passion aveugle qui puisse ignorer ce fait notoire. De même qu'un parti pris aussi injuste que pervers conteste à notre province sa légitime proportion dans les cadres de l'armée canadienne. Mais qu'importe! notre devoir, notre patriotisme planent bien au-dessus de ces misères. Le gouvernement, de l'aveu de tous, — et sur ce point le jugement du baron Shaughnessy pèse d'un grand poids — a fait une promesse téméraire en fixant arbitrairement le chiffre global de notre contribution à 500,000 hommes. Mais la cause des alliés n'en est pas moins la plus noble et la plus belle à servir. Ceux des nôtres qui étaient à Ypres et à Courcellette ont donné des preuves de leur vaillance. Une nouvelle brigade est en voie de formation. Je demande aux fils de la race chevaleresque de grossir les rangs de notre armée. Les derniers détachements s'appelleront l'armée de la victoire."

M. Lemieux s'arrête quelques instants à l'étude des problèmes d'après-guerre : la cherté de la vie, la ruine des industries de la paix, la fin des profits de guerre, et dénonce les injustices du régime fiscal. Puis il termine par un appel passé de l'esprit de parti :

"Hâtons-nous de dégager notre pays du borbier où il se débat depuis cinq ans. Remettons la barre au gouvernement aux mains expérimentées du vieux pilote qui durant quinze années, a conduit avec tant d'habileté le service de l'Etat. Avec ce changement nécessaire viendront les ré-